

# Secrétaires des Sections Locales du SNU.ipp 93 ou correspondants

<b>AUBERVILLIERS</b>	Yann MAILLARD	Elém. P.Langevin	01.48.33.05.85
<b>AULNAY SOUS BOIS</b>	Jean DUGAS	Elém. Aragon	01.43.83.63.42
<b>BAGNOLET</b>	Christian COISMAN	Elém. J.Curie	01.43.63.82.73
	Hélène REGNIER		01.43.63.35.90
<b>BLANC MESNIL</b>	Nadine ROUMILHAC	M.A.S.	IEN : 01.48.67.08.88
	Eric PARIZE	Elém. J.Lurçat	01.48.67.72.12
<b>BOBIGNY</b>	Catherine SCHWENG	Elém. J.J.Rousseau	01.48.31.00.04
<b>BONDY</b>	Bruno LUTTENAUER	Elém. Noue Caillet	01.48.49.26.91
<b>CLICHY sous BOIS LE RAINCY</b>	Isabelle RAVARY	Mat. J.Curie/Clichy	01.43.30.35.26
	Nathalie PANIER	Elém. P.Vaillant Couturier/Clichy	01.43.51.91.18
<b>LA COURNEUVE</b>	Maria VERDEGUEZ	Elém. Robespierre	01.49.34.06.61
<b>DRANCY</b>	François CHELERS	Rased Cachin-Jorissen SNU.ipp 93 l'après-midi : 01.48.96.36.11	
<b>EPINAY SUR SEINE</b>	Jean-Pierre BORT	Elém. Pasteur I	01.48.21.41.10
	Brigitte POMMIER	IEN 22e CPE	01.48.41.26.25
<b>GAGNY</b>	Section Départementale du SNU.ipp 93		01.48.96.36.11
<b>LES LILAS</b>	Paul MORENO	Mat. V.Hugo	01.43.63.35.60
<b>LIVRY GARGAN PAVILLONS sous BOIS</b>	Muriel GÉRIN-GOUTMANN	Mat. B.Malon Livry Gargan	01.43.30.02.89
<b>MONTFERMEIL COUBRON / VAUJOURS</b>	Sylvie DEMETZ	Mat. J.B.Clément Montfermeil	01.45.09.30.70
<b>MONTREUIL</b>	Chantal BELLIOU	Elém. Danton	01.48.70.61.76
	Ingrid FAUVIAU		
<b>NEUILLY sur MARNE NEUILLY PLAISANCE GOURNAY sur MARNE</b>	Bruno LOSZACH	Elém.Rouget de Lisle Neuilly sur Marne	01.43.08.97.01
	Sylvie MAYNARD	Mat. P.Valéry/Neuilly/Marne	01.43.08.41.36
<b>NOISY LE GRAND</b>	Yves ZAPARUCHA	Elém. Hauts Bâtons	01.43.03.63.21
<b>NOISY LE SEC</b>	Joël COUVÉ	Mat. A.Rimbaud	01.49.42.67.44
<b>PANTIN</b>	Sylvie DESMAELE	Elém. J.Curie : 01.49.15.40.61 ou SNU.ipp 93 : 01.48.96.36.11	
<b>PIERREFITTE VILLETANEUSE</b>	Caroline MARCHAND	Elém. R.Boivin/Pierrefitte ou SNU.ipp 93 : 01.48.96.36.11	
<b>ROMAINVILLE PRE ST GERVAIS</b>	Charlotte PAVEZ	Elém. M.Cachin/Romainville	01.49.15.55.87
<b>SAINT DENIS</b>	Saint Denis 1 : Catherine KERNOA	Mat. Les Gueldres	01.48.09.89.43
	Saint Denis 2 : Catherine DA SILVA	Elém. J.Curie	01.49.71.22.81
<b>SAINT OUEN/ ILE ST DENIS</b>	Maryse DECHATRES	Elém. V.Hugo/Saint Ouen	01.49.18.91.60
<b>SEVRAN</b>	Robert DELLERUE	Elém. Lamartine	01.43.85.74.49
<b>STAINS</b>	Sylvie CRESSON	Elém. G.Apollinaire	01.49.71.40.55
	Rachel SCHNEIDER	Elém. R.Rolland	01.49.71.40.26
<b>TREMBLAY EN FRANCE</b>	Françoise BAGNEUX	Mat. E.Cotton	01.48.61.87.01
	Nathalie BOGNINI	Elém. Malraux	01.48.61.60.78
<b>VILLEPINTE</b>	Emilie GARCIA	Elém. Pasteur	01.43.84.61.45



## Rentrée exceptionnelle en septembre 2010

Le congrès national du SNUipp a décidé de construire l'action dès la rentrée 2010. Après le succès de la journée de grève du 24 juin avec plus d'un enseignant sur deux en grève dans les écoles, les deux reculs du gouvernement sur les départs en retraite des mères de trois enfants et les services des PE ex-instituteurs montrent que rien n'est joué.

Nous proposons un plan d'actions exceptionnel pour la rentrée 2010 :

→ Au plan éducatif, dès la semaine de rentrée :

- Organisation d'AG de rentrée, de réunions, d'opérations écoles ouvertes ...
- Diffusion à un million d'exemplaires d'une lettre SNUipp aux parents.
- Mercredi 1<sup>er</sup> septembre 2010 : conférence de presse «des 25» : **un Pays, une école, notre avenir !** (fédérations de l'éducation, FCPE, mouvements pédagogiques, étudiants, lycéens, ...).
- Un jeu de bandeaux destinés à l'affichage à l'entrée des écoles.
- La mise en place d'une votation citoyenne pour l'école.

→ Au plan interprofessionnel :

**Une journée de grèves massives et manifestations unitaires le mardi 7 septembre**, jour du début du débat parlementaire sur le projet de réforme des retraites. Le SNUipp appelle à la grève ce jour-là et dépose un préavis de grève liant retraites, emplois, salaires et services publics.

Financer les retraites pour tous, c'est possible !

**Soirée débat**

**Mercredi 15 septembre  
de 18 h 30 à 21 h**

**Auditorium de la bourse départementale du travail  
Place de la Libération - Bobigny**

Avec :

- **Jean Marie Harihbey**, Professeur agrégé de sciences économiques et sociales, Maître de Conférences en sciences économiques, Membre du conseil scientifique d'ATTAC, Membre de la Fondation Copernic
- **Catherine Mills**, Maître de conférence honoraire universitaire de Paris 1.
- et les représentants départementaux de la **CFDT**, la **CGT**, **FO** et de la **FSU**.

**Une journée européenne d'actions est prévue le mercredi 29 septembre contre les plans de rigueur imposés aux populations.**

## Grève du 7 septembre 2010

**Lettre d'intention de faire grève  
à transmettre le vendredi 3 septembre  
à minuit au plus tard à l'IEN,  
y compris par mail :**

**Elle sera  
sur le site  
du  
SNU.ipp 93**

Ceci est une déclaration d'intention  
qui ne présage en rien  
de ma participation  
effective à ce mouvement.

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Les orientations du gouvernement ignorent l'essentiel des exigences formulées par les organisations syndicales. Le gouvernement, avec mépris, a affirmé vouloir maintenir le cap sans prendre en compte la mobilisation des salarié(e)s. Il écarte toute idée d'un véritable débat et distille son projet au fil de l'eau. C'est inacceptable. Le gouvernement reste campé sur l'allongement de la durée de cotisations et le report de l'âge légal de départ à la retraite.

Avec leurs organisations syndicales, les enseignants demandent au gouvernement des mesures pour le maintien des emplois, l'amélioration des garanties collectives et des mesures pour une réglementation de la sphère financière internationale.

La loi n°2008-790 du 20/08/08 instituant un droit d'accueil pour les élèves des écoles maternelles et élémentaires pendant le temps scolaire apporte de nouvelles restrictions à une liberté fondamentale - le droit de faire grève- reconnu à tous les salariés dans la constitution pour la défense des intérêts professionnels et collectifs.

Un certain nombre d'organisations syndicales en demande d'ailleurs l'abrogation.

Cette loi impose «à toute personne exerçant des fonctions d'enseignement dans une école de déclarer au moins 48h avant la grève son intention d'y participer». Placé(e) dans l'obligation de le faire de par mon statut de fonctionnaire, je vous informe que j'ai l'intention d'être en grève le 7 septembre 2010.

Conformément à la loi, je vous rappelle que cette lettre «est couverte par le secret professionnel et ne peut être utilisée que pour l'organisation du service d'accueil» (article L133-5). Je vous rappelle, Monsieur l'inspecteur d'Académie, que vous vous êtes engagé en CAPD, le 20 octobre 2008, suite à l'interpellation des élus du SNUipp FSU 93, à détruire toutes les lettres de déclaration d'intention d'être en grève.

Le

Signature :



## Gisements d'efficience ?



Les autorités ministérielles et académiques nous rabâchent depuis des années que la Seine Saint Denis aurait dépensé sans compter les moyens du plan de rattrapage de 1998.

Le ministère et le gouvernement se servent de ce prétendu gaspillage ici et ailleurs pour continuer la logique de fermetures de postes engagée depuis 2007 (RGPP), logique qui a déjà permis la disparition de 100 000 fonctionnaires dans la seule fonction publique d'état.

Pour étayer la communication des recteurs, le ministère a élaboré des fiches récapitulatives de l'existant dans les départements. L'idée étant de démontrer des inégalités permettant, selon ses termes «**de mobiliser les gisements d'efficience**» c'est-à-dire **trouver encore des emplois à fermer pour septembre 2011.**

### L'étude de ces documents est instructive :

Qu'il s'agisse de la taille des classes, du taux de remplacement des enseignants absents, du taux de scolarisation des 2 ans, du nombre d'enseignants encadrés par des conseillers pédagogiques, tous les indicateurs montrent que les situations sont explosives dans le 93.

Sauf à provoquer une crise majeure, et prendre délibérément la décision de mettre en danger la scolarisation des élèves de ce département, l'Etat ne sera pas en mesure de récupérer des postes sur le 93.

Dans ces documents on cherche, et on est bien en peine de les trouver, les moyens soit disant «supplémentaires» dont bénéficierait la Seine Saint-Denis. Par exemple : le 93 est le département qui compte le pourcentage d'élèves en RAR et RRS le plus élevé puisqu'il est de 42%. Ce fort pourcen-

tage devrait automatiquement faire baisser la moyenne générale d'élèves par classe sur l'ensemble du département. En réalité, cette moyenne est à 23,64.

Ce taux n'est pas le plus bas en comparaison avec des départements de densité urbaine équivalente qui ne comptent «que» 29 % d'élèves en RAR et RRS mais avec une moyenne départementale globale de 23,39 donc légèrement inférieure. Ces chiffres démontrent le taux de remplissage élevé des classes du 93.

### Il en est de même pour le remplacement, toujours d'après les chiffres du ministère :

190.620 journées d'absences pour congés de maladie ou maternité dans le 93 pour 664 remplaçants affectés à cette mission : un remplaçant du 93 remplace à lui seul 287 jours d'absence, c'est le taux le plus élevé du pays. Comme l'I.A. de Seine Saint Denis reconnaît 2% des absences non remplacées, nous savons que le ministère prévoit 3800 journées non remplacées dans le 93 en 2010/2011. Il y a de fortes probabilités pour que les petits congés continuent d'être remplacés par des étudiants rémunérés 750€ la semaine...

Alors oui, à la lecture de ces chiffres, nous nous inquiétons. Nous constatons que la cour des comptes dans un avis récemment publié, pointe la faible part de PIB allouée à l'école primaire, notamment en éducation prioritaire comme le montre par exemple le faible écart d'à peine 2 élèves entre les classes ZEP et non ZEP au plan national. Le coût d'un élève de primaire en France est de 15% moins élevé que la moyenne des pays de l'OCDE. Entre 1995 et 2006, la part du PIB consacrée à l'école est passée de 4,5% à 3,9%.

Malgré les recommandations du rapport de l'OCDE, le gouvernement poursuit sa logique de suppression de postes et d'économie de moyens qui vont pénaliser plus encore les enfants de notre département.

**Si nous ne voulons pas voir les effectifs grimper dans les classes, les psychologues scolaires et les postes de RASED disparaître, le remplacement effectué dans les pires conditions, la formation continue pendant les vacances, l'heure est à la mobilisation.**

**Chiffrer les besoins et imposer le réexamen des recettes publiques :**  
**Tous ensemble pour l'avenir !**